

Communiqué de presse

Alerte rouge sur l'apprentissage : l'UMIH dénonce une révision budgétaire dangereuse décidée par France compétences

Jeudi 2 avril 2026

Le Conseil d'Administration de France compétences s'est réuni ce jeudi 2 avril 2026 et a acté des recommandations qui seront très prochainement adressées aux branches professionnelles sur les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage.

Les craintes de l'Umih confirmées

Les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage pour plusieurs diplômes professionnels et titres à finalité professionnelle préparant aux métiers des hôtels, cafés et restaurants (HCR) font l'objet d'une baisse alarmante.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- moins 46% pour le titre à finalité professionnelle « serveur en restauration »
- moins 17% pour le titre à finalité professionnelle « commis de cuisine »
- moins 41% pour le titre à finalité professionnelle « barman », pour ne donner quelques exemples.

Investir dans l'apprentissage, c'est assurer l'avenir de notre secteur.

C'est pourquoi au 1^{er} août 2025, la branche HCR a augmenté les niveaux de salaire des apprentis de 22%. Dans le même temps, l'Umih s'est investie, avec l'ensemble de la branche HCR, dans une approche ambitieuse de la formation professionnelle continue des salariés en mettant en place une contribution conventionnelle formation dont la collecte est estimée à plus de 100 M€.

Ainsi, cette baisse des coûts contrats d'apprentissage décidé par le Conseil d'Administration de France compétences va entraîner un désengagement des CFA formant en apprentissage sur nos métiers.

« Nous sommes en colère et inquiet. C'est un coup d'arrêt brutal de la dynamique de l'apprentissage dans l'hôtellerie-restauration qui s'annonce. Les établissements du secteur HCR accueillent, chaque année, 45 000 apprentis. L'apprentissage n'est pas qu'une modalité technique, c'est le socle de notre profession. Toucher à ce modèle, c'est mettre en péril la transmission de nos savoir-faire et plus largement l'attractivité de notre secteur pour les nouvelles générations. » **déclare Thierry Marx, président confédéral de l'Umih**



À propos de l'Umih

Première organisation professionnelle représentant plus de 35 000 cafés, hôtels, restaurants, établissements du monde de la nuit, traiteurs, bowlings, thalasso, implantée sur l'ensemble du territoire national, métropolitain et ultra-marin. L'Umih rassemble 68 % des entreprises syndiquées du secteur et 51% des salariés. Présidée par Thierry Marx depuis 2022.